



achat locatif avec "faux bail"

Par Iza0017, le 23/01/2012 à 20:11

Bonjour,

Je rencontre une grande difficulté:

J'ai signé un compromis afin d'acheter un lot d'appartements pour du locatif, mon prêt est accordé, un des appartement est loué depuis un certain temps sans problème connu, et pendant le compromis, un second appartement a été loué.

Je dois signer l'acte définitif en fin de semaine, et j'apprend aujourd'hui que ce second locataire ne paie pas son loyer depuis son entrée dans les lieux.

Je soupçonne le vendeur d'avoir rédigé un faux bail afin de faciliter mes démarches auprès de la banque (la banque était hésitante s'il n'y avait qu'un seul logement loué), du coup, je ne souhaite plus acheter en connaissance de ce problème avec ce locataire car cela signifie que je sais déjà que je vais être obligée d'entamer des démarches coûteuse et longues. Ai-je un recours quelconque pour me désengager?

Je ne sais vraiment pas quoi faire .